

# Checklist questions des clients

NewIndex, Juillet 2018

## Données requises

Veillez spécifier les paramètres souhaités aussi précisément que possible. Idéalement, commande écrite à NewIndex avec indication du délai souhaité.

## Checklist

- Paramètres à examiner (exemples: chiffre d'affaires par cabinet, chiffre d'affaires par spécialiste, etc.)
- Lois: LAMal uniquement ou toutes les lois (lois alternatives: LAA, LAI, LAM, LCA)
- Période d'évaluation: p. ex. 2011 à 2015
- Période d'évaluation: mois, année
- Spécialités médicales: résumé de tous les spécialistes, grands groupes (prestataires de soins primaires, invasifs, psychiatres/psychothérapeutes, spécialistes), spécialistes individuels.
- Géographie: Toute la Suisse, cantons individuels

## Limitations

- **Les spécialités** peuvent être évalués jusqu'au niveau cantonal. Une comparaison avec un autre groupe de spécialistes n'est pas autorisée. La norme de comparaison est «Tous les spécialistes»  
**Exemple:** analyse pour la société de cardiologie
  - Autorisés sont: chiffre d'affaires par cabinet de cardiologie VD vs chiffre d'affaires par cabinet cardiologie GE, ou vs la CH entière
  - Non autorisé est: chiffre d'affaires par cabinet de cardiologie NE vs chiffre d'affaires par cabinet d'urologie NE
- **Les cantons** peuvent être évalués jusqu'au niveau de la spécialité. Une comparaison avec un autre canton n'est pas autorisée. Le critère de comparaison est «Toute la Suisse» (niveau spécialité médicale)  
**Exemple:** analyse la société médicale du Valais
  - Autorisés sont: chiffre d'affaires par cabinet de cardiologie BE vs chiffre d'affaires par cabinet de cardiologie CH; chiffre d'affaires par cabinet de cardiologie TI vs chiffre d'affaires par cabinet de d'urologie TI
  - Non autorisé est: chiffre d'affaires par cabinet de cardiologie BE vs chiffre d'affaires par cabinet de cardiologie TI